



# Le chant des prisonniers

**Avec «Inmates' Voices», littéralement «voix de détenus», Joséphine Maillefer a réuni auteurs, compositeurs et chanteurs autour d'un but peu commun: donner la parole aux prisonniers. Un projet à découvrir en novembre dans nos contrées.**

Les écrivains sont condamnés à mort et incarcérés dans différentes prisons américaines; les compositeurs sont de jeunes Lausannois et sortent de la Haute Ecole de musique (HeMU); les chanteurs ont été soigneusement choisis au sein du milieu choral romand. Le tout fera l'objet d'une dizaine de concerts en Suisse romande entre novembre et décembre. Cette particulière alliance de talents a été imaginée par Joséphine Maillefer, jeune musicienne et compositrice lausannoise. À l'origine: sa correspondance avec Roy Swafford, emprisonné depuis 28 ans dans les couloirs de la mort en Floride. «Les lettres que j'échange avec Roy depuis un an m'ont amenée à découvrir des textes touchants que j'ai souhaité partager... en musique. J'ai donc demandé à mon correspondant ainsi qu'à d'autres prisonniers d'écrire des textes que des jeunes compositeurs lausannois ont mis en musique.» Un souhait rendu possible par le biais de l'association Lifespark, partenaire du projet, qui a pour mission de mettre en correspondance condamnés à mort américains et Helvètes solidaires. Le résultat: les «Inmates' Voices», soit une

dizaine de compositions de style classique, pop et expérimental écrites pour un chœur à huit voix. Le tout est mis en espace par Dominique Tille, également compositeur et chanteur au sein du projet.

## Donner la parole et transmettre la musique

Le but de Joséphine est double. D'une part, les textes permettent une ouverture, si petite soit-elle, sur le quotidien et les pensées profondes de personnes privées de liberté et promises à une mort prochaine. Peut-être sont-elles coupables, peut-être non; elles n'en restent pas moins des êtres humains en situation de souffrance. D'autre part, le projet a pour visée d'encourager la composition romande en faisant découvrir le travail de jeunes musiciens et musiciennes de la région.

Un job d'autant moins facile que la plupart des compositeurs n'avaient jamais composé pour une telle formation. «J'ai dû faire quelques modifications après le premier envoi de ma compo. J'avais un peu surestimé les choristes...» avoue Renaud Delay, auteur de *Let Me Fly*. «On remarque assez vite qui, parmi les compositeurs, est aussi chanteur!» ajoute Alain Carron, l'une des deux basses du projet. Malgré ces quelques difficultés, tout le monde s'est prêté à l'exercice avec enthousiasme. Percussionniste d'origine, Julien Mégroz a dû trouver un compromis entre ses habitudes de composition et la formation en octuor a cappella. «Finalement je n'ai pas trop pris de risques, surtout au niveau des tessitures. Par contre c'est un peu plus complexe au niveau du rythme.» Sa composition, *The Unknown*, conserve l'idée d'inconnu du texte: on ne sait jamais vraiment où l'on va. Un effet de manque de repères rendu possible, outre une polyrythmie complexe, par la déconstruction du texte. «J'avais choisi un poème

plutôt carré avec des rimes, mais finalement je n'ai pas exploité ces caractéristiques. J'ai plus utilisé le son des mots que leur sens, tout en conser-

même temps, il y avait de tout: de celui qui dit qu'il faut aimer la vie à celui qui crache sur son avocat.»

Malgré son côté un peu glauque, le pro-



Les choristes du projet.

vant l'idée générale», explique Julien. Pour Renaud, l'inspiration est surtout venue de l'atmosphère dégagée par le texte. «L'ambiance de *Let Me Fly* a quelque chose de glauque, mais sans violence. C'est à la fois calme et complètement désespéré, sans être agressif. J'ai donc composé un morceau assez éthéré, doux, planant.»

## Composer et chanter pour des criminels

Chaque compositeur a eu le droit de choisir son texte parmi les écrits envoyés. Tous sont conscients de leur origine. Parfois, celle-ci remonte à la surface, mettant en exergue le décalage entre les prisonniers et les musiciens. Face aux mots, tous évoquent un détachement obligatoire. Peu sont allés chercher des informations sur les auteurs. «Les textes se suffisent en eux-mêmes», affirme Alain, qui admet d'autre part avoir été surpris par l'espoir se dégageant des textes. De son côté, Renaud avoue avoir regardé quelques documentaires sur les conditions de détention: «C'est là qu'on se rend compte que ce sont vraiment des cris de désespoir. En

jet a vite séduit les personnes y ayant pris part. Tous les compositeurs abordés ont accepté d'y participer presque immédiatement. «C'est l'occasion de mêler quelque chose qui vient de soi avec un projet à l'impact positif, explique Renaud. C'est plus concret que de donner 50 balles à Terre des Hommes.» Pour sa part, Alain pense que «c'est important pour ces personnes de se rendre compte que quelqu'un s'intéresse à elles». Un point également relevé par Joséphine. Car le pire dans la solitude des prisonniers est peut-être de réaliser que personne n'est conscient de leur existence. Quant à Julien, «c'est une idée qui a du sens. Ça permet de donner symboliquement un peu de liberté. Mais ce qui m'a vraiment touché, tant pour les auteurs des textes que pour nous, c'est l'engagement de Joséphine. Elle a vraiment fait un travail de dingue!»

Du 3 novembre au 10 décembre. Dates, informations et extraits sur [www.inmatesvoices.com](http://www.inmatesvoices.com) •

